

## CHSCT-SD31 du 3 avril 2020. Avis du CHSCT

Avis 1. Le CHSCTD exige que, pour les personnels de l'EN intervenants encore dans les écoles et établissements, la DSDEN :

- fournisse des protocoles écrits et clairs concernant les mesures de sécurité à prendre et les mesures à prendre en cas de symptômes du Covid-19 chez un élève (ou sa famille) sa famille ou chez un adulte (ou sa famille). (le document envoyé par l'académie d'Aix-Marseille est intéressant)
- s'assure que des masques, gants jetables, savon et gel hydro-alcoolique, lunettes de protection, blouses, et essuie-mains à usage unique sont à disposition des personnels.

Avis 2. Le CHSCT-sD31 demande que les personnels qui mettent leur santé en danger en se portant volontaires ou en se déplaçant sur leur lieu de travail pour assurer la « continuité pédagogique », soient déclarés en accident de service automatiquement en cas de contamination par le virus du covid-19.

Pour l'ensemble des personnels, le code du travail en matière de protection de la santé des salarié.e.s (accidents de service, droit de retrait, obligation de protection par l'employeur, etc.) doit continuer de s'appliquer, y compris en situation de télé-travail.

Avis 3. Le CHSCT-SD31 demande qu'un rappel soit effectué auprès des collectivités territoriales en matière de désinfection / nettoyage, deux fois par jour, des locaux utilisés pour l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, avec communication aux personnels volontaires des mesures prises.

Avis 4. **Le CHSCT-SD31, constatant :**

- La surcharge de travail liée à la fermeture des écoles et établissements scolaires et au travail à distance, à laquelle s'ajoute la nécessaire adaptation individuelle et familiale au confinement, à l'isolement, au télé-travail, au travail intensif sur les outils informatiques
- L'augmentation de certains risques en raison de cette situation (notamment Risques Psycho-Sociaux et Troubles Musculo-Squelettiques)

**demande à la DSDEN :**

1. De fournir aux personnels concernés une notice les alertant sur ces différents risques.
2. De diffuser à tous les personnels la plaquette produite par la DASE à propos de l'adaptation du poste de travail et des risques liés au travail devant écran.

Avis 5. Le CHSCT-SD31 considère que, dans cette période, la communication fleuve et parfois mensongère du ministre de l'Éducation Nationale, l'utilisation du terme « continuité pédagogique », la volonté de faire croire que l'école peut, à distance, poursuivre les mêmes objectifs, exercent une pression nocive sur les personnels, les élèves et les parents. Tout cela au moment où chacun.e a des craintes sérieuses et doit œuvrer pour sa santé et celle de ses proches. Non, l'Éducation Nationale n'était pas préparée à cette situation.

Pour les personnels, cette pression anxigène accentue les risques liés aux conditions de travail actuelles, et notamment les RPS.

Elle constitue une injonction paradoxale : il faut maintenir le cadre scolaire, suivre les progressions et les programmes, alors que c'est impossible, renforçant ainsi les risques de souffrance au travail.

Elle a pu pousser certains personnels à prendre des risques inutiles et certain.e.s chef.fe.s de service à demander à leurs subordonné.e.s de prendre des risques inutiles.

Elle a conduit le ministère de l'Éducation Nationale à pousser certaines familles à braver les règles du confinement pour récupérer du travail scolaire, le cadre légal n'étant pas clairement établi.

Un autre discours est possible, rassurant personnels et familles sur le contenu et la portée de cette période particulière. Comme l'a fait la ministre de l'éducation belge, il est possible de déclarer qu'aucun élève ne sera lésé au moment du retour en classe.

C'est à cette condition que personnels, élèves et familles pourront travailler sereinement à maintenir un lien pédagogique.

Avis 6 : Le CHSCT-SD 31 estime que les vacances scolaires doivent être un temps de repos et de coupure, pour les personnels et les élèves. Notre employeur doit faire confiance aux équipes pour maintenir le lien éducatif avec leurs élèves et les familles.